BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —	
Sterling, bankers, demand	476¼@476½
Francs, bankers, demand	554½@553½

Coton.

	Middling
Galveston	8.75
Mobile	8.18
Savannah	8.63
Norfolk	8.38
Boston	9.95
Philadelphie	9.40
Memphis	8.75
Augusta	8.50
St. Louis	8⅝
Houston	8.56
Little Rock	8.50
Dallas	8.15
Montgomery	8.25

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —	
$2,000 Public Improvements, 1950	90⅝
$11,000 American Cities 5-6s	87¼
$5,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	76⅝
10 shares D. H. Holmes Co., Ltd	134
zA 1:45 p. m. —	
10 shares Hibernia Bk. and Trust Co.	318
5 shares Hibernia Bk. and Trust Co.	317
50 shares American Cities Co. pfd	33¾
$1,000 American Cities Co. 5-6s	87¼
$1,000 American Cities Co. 5-6s	87
$1,000 City 4s	94½

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	86⅝	86¾
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	87	...
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. 6s	90	94
Edison El. Co. 1st mtg. 5s	100½	...
Fort Worth P. and L. Co. 1st mtg.	95½	98½
Houston L. and P. 1905 1st mtg. 5s.	90	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol. 5s.	94	...
Knoxville Ry. and L. ref. ex. 5s	79½	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	100½	105
Little Rock Ry. and El. Co. 4s	...	100
Memphis St. Ry. Co. 5s	...	86
Meridian L. and Ry. Co. 5s	86	...
Nashville Ry. and L. Co. 5s	95½	...
N. O. and Carrollton R. R. 5s	100	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	101	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	76⅝	77
N. O. Ry. and L. Co. 5s, series A	80	85
St. Charles St. R. R. 4s	88	...
Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s	...	93
State and City —		
City 4s	94¼	95
Premium bonds	389	...
Public improvement, 1950	90½	91

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER,
REIMS

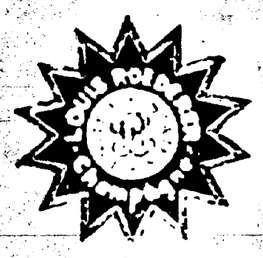

Demandez Comme Garantie
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille. S. V. P.

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3457.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Juli. 22 sept—tan

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

AVIS SPECIAL

Département des Finances Publiques,
Division du Trésor.
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1915.

Avis est donné au public que les impôts sur les propriétés foncières pour l'année 1915 sont dûs et seront considérés comme délinquants après le 31 août 1915 tous ceux qui n'auront pas rempli leurs obligations.

Le taux pour 1915 est de 22 mills.

Les poll taxes sont payables en même temps.

Les bureaux pour l'encaissement de ces impôts seront ouverts de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi excepté le samedi où ils fermeront à midi. Pour éviter des délais apportez vos reçus pour 1914.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
juil 11—10t

CHEMINS DE FER.

Chesapeake & Ohio
ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un filet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2939.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4893.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
LA TOURAINE.....24 juillet, 3 p. m.
CHICAGO.....31 juillet, 3 p. m.
ESPAGNE.....7 août, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.....14 août, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
302 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt, etc., dans le procès, etc. Banque de Jeanerette (en liquidation) vs. Arthur A. Bonvillain.

VINGT-TROISIEME COUR JUDICIAIRE DE District pour la Paroisse Ste-Marie—No. 14,008—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Vingt-Troisième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse Ste-Marie, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titre, intérêt, prétention et demande d'Arthur A. Bonvillain en et à un certain procès No. 14,818 du dossier de la Cour de District des Etats-Unis au et pour le District Est en Louisiane, Etat de la Louisiane intitulé Arthur A. Bonvillain vs. The American Sugar Refining Company and Jackson Thornwell Witherspoon, et les demandes et montants dûs par la dite American Sugar Refining Company and Jackson Thornwell Witherspoon à dit Arthur A. Bonvillain.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ST. CLAIR ADAMS, Avocat.
juil 17 21 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James Davis et Alice Meade, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,285 — Division A — Attendu que William Davis, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feux James Davis et Alice Meade, sa femme, décédés intestats:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession, ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
21 juil—4t

Succession de Thomas A. Carr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,211 — Division D — Attendu que Eva Carr, une femme sole, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Thomas A. Carr, décédé, intestat

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas faite droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession, ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
T. M. et T. D. MILLER,
Avocats pour la demanderesse.
21 juil—4t

Succession de Andrew Hero, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,431 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George A. Hero, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM S. HERO, Avocat de l'exécuteur.
juil 21 25 30

Succession de Jarret Caraway.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,922 — Division B — Attendu que William H. Grun a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Jarret Caraway, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
juil 17 21 26

Succession de Pauline Larieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,659 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Peter J. Flanagan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRO, Avocat.
juil 17 21 26

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une épicerie et bar, billard à poches, coffre-fort, licenses de l'Etat et de la ville pour bar, année 1915.

Mississipi Valley Realty Co., Ltd., vs. John L. Lenfant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,223 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 21 juillet 1915, à 2 heures après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1001 rue des Français, l'entier contenu, installations, fonds de commerce, etc.; dans le bar et épicerie des dits lieux d'après l'inventaire; un billard à poches, un coffre-fort, licenses de l'Etat et de la ville pour bar, année 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDGAR M. CAHN ET
THEO. A. SCHUBER,
Avocats pour la demanderesse.
juil 21—1t

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de meubles de ménage, etc., et d'un piano mécanique Walsworth, et un autre piano.

Albert G. Gourgott vs. Henry C. Ferriot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 112,768 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre au enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 21 juillet 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un lot assorti de meubles de ménage, accessoires, etc., d'après l'inventaire; un piano mécanique Walsworth, et un autre piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. M. STAFFORD et HOWELL CARTER, Jr.,
Avocats pour le demandeur.
juil 10 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un bar, 2 billards à poches, une caisse enregistreuse, un coffre-fort, licenses de bar pour la ville et l'Etat année 1915.

Mme. Harriett Hess vs. Sidney Hess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,183 — En vertu d'un writ de fieri facias et un ordre de vente date du 20 juillet 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 23 juillet 1915, à 2 heures après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux No. 901 rue Bourbon, le contenu entier, installations, ameublements, fonds de commerce, accessoires, etc., d'un bar sur les dits lieux, d'après l'inventaire:

2 billards à poches et accessoires.
1 coffre-fort.
Eventails plafond électriques.
1 caisse enregistreuse.
Licenses de bar pour l'Etat et la ville, année 1916.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
juil 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de ménage assortis, etc.

Thomas J. Mattox vs. J. Laurent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,208 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 21 juillet 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue de Chartres, un lot assorti de meubles de ménage, accessoires, etc., suivant l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PROWELL & PROWELL,
Avocats pour le demandeur.
juil 10 15 21

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Bertucci vs. Jack Auslet.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,082 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, de LUNDI 2 août 1915, 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un piano et tabouret, un buffet de service un dressoir, deux berceuses, un lavabo, un ameublement de salon de cinq pièces, deux carpettes, un chiffonnier, deux tapis, une chaise, une armoire a glace, un ameublement de cuisine.

Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOSIAH GROSS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 21 28 août 1

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de presses pour imprimer, type, coffre-fort, meubles de bureau, machine à ecrire, etc.

Hugh McCloskey vs. James Howe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 113,177 — En vertu d'un writ de saisie provisoire qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement des interesses, je procederai à vendre à l'enchere publique aux jours, dates et heures et places nommes ci-dessous:

1. JEUDI LE 22 JUILLET 1915 A 10 HEURES 30, DU MATIN, SUR LES LIEUX NO. 504 RUE MAGASIN, une 8x12 presse Chandler et Price, dernier modele, avec équipement force motrice et moteur; un grand assortiment de types, un reservoir melangeur avec trois robinets, une machine automatique à peser et emballer, un separateur pour le riz, installations électrique avec eventails plafond, accessoires, etc., un coffre-fort.

2. VENDREDI 23 JUILLET 1915 A 10 HEURES 30, DU MATIN, A MON ENTREPOT NOS. 508-512 RUE CHARTRES, un lot de presses à imprimer et types, pupitres, pupitres à couvert roulant, machines à écrire, chaises, tabourets, casiers à livres, tables, cabinets de classifications, Wernicke units, balance decimales, meubles, trucks, accessoires, etc., d'après l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le plaignant.
juil21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de onze douzièmes indivisés en et dans une propriété améliorée de valeur dans le Premier District, portant les Nos. municipaux 2713 et 2715 rue Melpomene, entre les rues Magnolia et Clara.

Gaspar Pietri vs. Michael J. Harris et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,841 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Onze douzièmes indivisés (11-12èmes) de la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2713 et 2715 rue Melpomene, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomene, Thalia, Magnolia et Clara, mesurant trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Melpomene, par cent vingt-septp ieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles (mesure anglaise); le tout d'après un plan tiré par G. T. Dunbar, voyer, le 1er avril 1848, déposé aux archives de A. Mazureau, ancien notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.
juin 18 19 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Palmyra et Lopez (dans l'îlet des rues Rendon, Cleveland, anciennement Gasquet).

Henry Prince vs. Mme Elisabeth Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lopez, Rendon, Palmyra et Cleveland (anciennement Gasquet), désigné comme l'îlet No. six cents cinquante-neuf, et la dite pièce de terrain est désignée par le No. 13, d'après un croquis par D. W. Benson, député voyer de la ville, daté du 19 juillet 1909 et annexé à un acte de vente par Mme Kelly, passé devant James J. Woulfe, notaire, le 10 août 1909, pour information; d'après le dit croquis le dit lot de terrain mesure trente pieds, neuf pouces et six lignes de face à la rue Palmyra, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juin 18 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 8522 rue Belfast, entre les rues Jollet et Léonidas.

Antonio Greco vs. Luigi Miliano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,770 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 376, borné par les rues Apple, Belfast, Jollet et Léonidas, d'après le plan du Septième District; les dits lots de terre sont désignés par les numéros 18 et 19, se touchant tous deux et mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Belfast par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un croquis annexé à un acte de vente de C. B. Heidlinger à M. Walle, passé devant Fred Deibel, notaire, le 25 juin 1903.

Saisie dans la procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
juin 18 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, extensive, portant les numéros municipaux 5408 et 5410 rue Dauphine, entre les rues Audry et Flood.

John M. Sheridan vs. Mme Adèle Schenck, femme de Stephen Pla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,815 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain; ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 197, borné par les rues Dauphine, Royale, Audry et Flood, la dite portion de terrain est une portion de cette pièce désignée par la lettre A sur un plan figuratif de deux portions de terre A et B annexé à un acte passé au bureau de Charles Victor Foulon, ancien notaire de cette ville, le 8 juillet 1867, d'après lequel croquis cette pièce ou portion de terrain, désignée par la lettre A, mesure soixante-cinq pieds de face à la rue Dauphine, la même mesure sur la ligne de derrière, par une profondeur de trois cents douze pieds, onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur.
juin 18 19 25—juillet 2 9 16 21 22

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 330 rue Carondelet.

MERCREDI 21 juillet, à 11 heures du matin, seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 8 juillet 1915 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de l'interdiction de Mme Julia E. Jacobs Kennedy, veuve de A. S. Graham, No. 411,921, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Des diamants et autres pierres précieuses, bijouterie, montres et etc., d'après l'inventaire.

Conditions: Comptant.

J. B. ROSSER, Avocat. Juil 10 11 18 21

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustav Seeger vs. Howard Magiannis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,960 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une armoire à glace, trois lavabos, trois dressoirs, deux tables pour centre, un grand miroir, une berceuse, deux tapis, un canapé Davenport, un buffet de service, une armoire à porcelaine, une berceuse en jonc, deux chaises pour salle à manger, deux chaises bambou, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour le demandeur.
juil 11 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Israel vs. Alfred W. Bishop.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,512 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle Bâtisse de la Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 3 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 528, anciennement îlet 252 A, borné par les rues Olive (anciennement Quinzième), Général Ogden (anciennement Jackson), Eagle (anciennement Mary) et Edinburgh, et désigné comme lot No. 13 sur un plan d'arpentage tiré par Alfred F. Théard, I. C., daté du 30 octobre au 8 novembre 1909, d'après lequel plan et certificat d'arpentage le dit lot No. 13 forme de coin des rues Olive et Général Ogden et mesure trente (30) pieds un (1) pouce de face à la rue Olive, par une profondeur et face sur la rue Général Ogden de cent vingt (120) pieds, entre lignes parallèles. Etant une partie de la même propriété qu'Alfred W. Bishop a acquis de Edward W. Owen, par acte passé devant J. B. Rosser, Jr., notaire de cette ville, le 13 mai 1914, régistré C. O. B 266, folio 366.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
A. W. COOPER,
Avocat pour le demandeur.
juil 8 8 14 21 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Hertz et als. vs. Fred Kencker.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 113,162 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le 26 juillet 1915, à 11 heures du matin, les propriétés suivantes, savoir.

Deux dressoirs, trois berceuses, neuf chaises, une armoire, une table de centre, un lavabo, un sofa, une table pour salle à manger, une glacière, un coffre-fort, etc.

Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. PETERS,
Avocat pour la demandeur,
juil 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Alva S. Oteri, veuve, vs. C. C. Briggs.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,772 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 27 juillet 1915, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Le droit d'occuper la propriété No. 614 Commercial Place, pour le terme non échu du bail, finissant le 30 septembre 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
WATTS K. LEVERICH,
Avocat pour la demanderesse.
juil 16 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Alva S. Oteri, veuve, vs. C. C. Briggs.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,771 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la porte principale du Nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 27 juillet 1915, à 11 heures 45 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Le droit d'occuper la propriété No. 614 Commercial Place, pour le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
WATTS K. LEVERICH,
Avocat pour la demanderesse.
juil 16 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Je certifie par ces présents, que le dix-huitième jour de juin 1915, jugement a été rendu par cette cour dans le procès ci-dessous intitulé, en paroles et faits comme suit, à savoir:

Mme Susan Della Bisbee, épouse de George C. Bollan, vs. George C. Bollan, son époux—No. 112,687.

La loi et les témoignages étant en faveur de la demanderesse, et pour des raisons oralement assignées:

Il est ordonné, adjugé et décrété que la décision du jugement ici sur la liasse le 15 juin 1915, soit déclarée absolue, et qu'en conséquence, jugement soit déclaré en faveur de la demanderesse, Mme Susan Della Bisbee, épouse de George C. Bollan, et contre le défendeur, George C. Bollan, son époux, décrétant une séparation de biens de son époux, et qu'elle a et recouvre jugement en sa faveur pour la somme de Quinze Cents ($1,500) Dollars, avec intérêt légal, de la date du jugement, et pour frais.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 juin 1915.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 24 juin 1915.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage duquel, j'ai apposé ma signature et posé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce huitième jour de juillet, en l'an de notre Seigneur mil neuf cents quinze.

F. GREENBAUM,
Député Greffier.
CAGE, BALDWIN & CRAGITHED,
Avocats pour la demanderesse.
juil 9 13 21 28—août 7

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

grins; la mère, restée libre par son départ, à obtenu un jugement de divorce et s'est remariée avec son amant qui était le vrai père de cette malheureuse enfant.

— Cela se passait?...

— Il y a une vingtaine d'années, exactement en 1888.

— Et depuis?...

— De tous côtés on a entrepris des recherches, envoyé des agents, promis des sommes considérables à ceux qui découvriraient cette Angèle...

— Et?...

— On n'a rien obtenu.

— Ainsi?...

— Tout espoir de la retrouver ou de savoir ce qu'elle est devenue semble irrémédiablement perdu. Cependant, quand on m'a parlé de vous; quand ce nom de la Piccola qui prête à tant de suppositions a été prononcé devant moi, j'ai eu un moment d'espoir.

— Pourquoi?

— N'êtes-vous pas vous-même une enfant abandonnée? N'êtes-vous pas une des victimes de la misère ou d'une haine qu'on n'aurait pas dû faire peser sur vous? N'avez-vous pas été enlevée à vos parents ou vendue par eux? N'êtes-vous pas, si j'en crois les révélations de mon ami, restée longtemps aux mains de bandits qui vous entraînaient de pays en pays, comme des bohémiens et des sans-patrie... N'est-ce pas vrai?

Elle s'inclina.

— A quel âge avez-vous commencé à les suivre?

— A cinq ans.

— Et auparavant?

— Je ne me souviens que d'une hutte au bord d'une forêt du Tyrol et d'une vieille femme noire et maigre, avec laquelle je vivais du lait de deux ou trois chèvres qui paissaient dans la montagne.

— Elle vous maltraitait?

— Non. Elle était